



## POLITIQUE DES REMPLAÇANTS

### RÈGLES ET APPLICATIONS

✓ Chaque Capitaine se doit de soumettre sa liste de joueurs réguliers (maximum 10 joueurs) via le formulaire d'inscription. Il est possible de modifier votre alignement jusqu'au premier match de la saison via votre « Mon Compte », accessible en haut à droite du site Internet

✓ Un joueur qui ne se retrouve pas sur cette liste est considéré comme un remplaçant

✓ Un joueur :

➤ Peut se retrouver sur la liste de plus d'une équipe d'une même catégorie Toutefois, la règle d'appartenance s'applique ; « Un joueur ne peut jouer avec une équipe d'une même catégorie s'il a déjà joué 3 parties avec une autre équipe de cette même catégorie. »

➤ Ne peut participer aux séries, même s'il est inscrit dans la liste de régulier, s'il ne respecte pas la règle de l'éligibilité ; « Un joueur doit avoir joué 3 parties avec une même équipe pour être éligible pour participer aux séries éliminatoires »

### COÛT :

Il est possible pour les joueurs réguliers ou inscrits au DEK Hockey Victoriaville de se procurer une carte de remplaçant ou d'acheter un droit de jeu à l'unité au comptoir.

#### **Nb. De droits de jeu**

**Coût à l'unité : 5,00\$**

**Carte de remplaçant (5) : 20,00\$**

**Gardien de but : 0\$ Illimité**

\*Les taxes sont incluses

Les droits de jeu n'étant pas utilisés une fois la saison terminée seront toujours valides pour la saison suivante.

Les joueurs ou les gardiens **n'étant pas inscrits au DEK Hockey Victoriaville** comme réguliers venant de l'extérieur de la ligue devront se procurer une carte de remplaçant, coût à l'unité **15,00\$** taxes incluses avec le Passeport NBHPA à jour au comptoir avant le match.